

# VIC. iNFO

NUMÉRO 32 • JUIN 2021

C'est l'été,  
enfin on profite !



# Sommaire

## JUIN 2021

### 5. BUDGET

Le budget de fonctionnement  
Le budget d'investissement

### 7. CADRE DE VIE

Point sur les travaux  
Extinction de l'éclairage public  
Label Petites Cités de Caractère  
Le programme national Petites Villes de Demain  
Programmation de la fibre dans les villages

### 10. DU NOUVEAU DANS LES SERVICES

Restructuration des services

### 11. ENVIRONNEMENT

Évolution des consignes de tri  
Les graines du SMVA

### 12. SPÉCIAL ENFANTS

Le p'tit vicomtois

### 13. ACTIONS SOCIALES – SANTÉ

Retour sur les centres de vaccination  
Inscription plan canicule  
Les Rendez-vous Âge'ilité

### 14. MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

La nouvelle crèche  
Nouveaux horaires pour la médiathèque

### 15. ÉDUCATION • ENFANCE • JEUNESSE

Une adaptation de chaque instant dans nos écoles  
Les ateliers périscolaires  
Les coulisses du restaurant municipal

### 17. CULTURE • PATRIMOINE • VIE ASSOCIATIVE

Le programme culturel de juillet à septembre  
Convention de mécénat avec la Banque de France  
Histoire et patrimoine : « en feuilletant les archives »

### 21. RENCONTRE AVEC

Hélène Combronde et Hatypic

### 22. ÉTAT CIVIL

### 23. BON À SAVOIR

Infos pratiques

### 24. EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Bulletin d'information municipale

Publication de la Mairie de Vic le Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges

Responsable de publication : Delphine Cousinié

Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve

Conception et réalisation : Malcie Auzary/Studio Malice

Impression : DéfiPrint sur papier offset recyclé

Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, Malcie Auzary-Vendanges pour Studio Malice, Pascal Douard, Ciné Parc, Mond'Arverne Communauté, Mond'Arverne Tourisme, Matières d'Art, A. Zerna, Hatypic, IRIS, Locavor, SND, Thibault Grabherr, Santé Publique France, SICTOM Issoire-Brioude, SMVA

Dépôt légal : juin 2021





# Édito

JUIN 2021

## Vicomtoises, Vicomtois,

Avec la période estivale qui s'installe, nous avons tous l'espoir d'un retour progressif à la vie « normale ». Pratiquer son sport et ses loisirs, accéder à la culture, partager des moments conviviaux à la terrasse d'un bar ou d'un restaurant, retrouver l'ambiance de la vie associative... Autant de scènes jusqu'alors ordinaires mais dont nous mesurons aujourd'hui pleinement la valeur.

En effet, le début de l'année 2021 a encore été marqué par la COVID 19, avec son lot d'incertitudes et de restrictions pesant au quotidien sur nos vies. La municipalité a pu maintenir l'activité des services communaux, parfois avec des modalités adaptées, grâce à l'implication des agents.

Les écoles furent notre priorité absolue afin de maintenir l'accueil des enfants et un accès aux apprentissages. Dans le cadre d'un solide partenariat entre la Mairie et l'Éducation Nationale, l'ensemble des acteurs de terrain se sont fortement impliqués : enseignants, directrices, animateurs périscolaires, ATSEM, professeur de musique, éducateur sportif, personnels d'entretien...

Deux centres de vaccination éphémères ont été organisés par la commune. Plus de 1000 personnes ont ainsi été vaccinées à deux reprises, à commencer par les personnes de plus de 70 ans. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'implication totale des professionnels de santé, avec l'appui des élus, des agents et de bénévoles du don du sang.

Malgré l'obligation de gérer les urgences, la vie municipale a également permis de faire avancer des projets structurants :

- la réhabilitation/extension des écoles de Longues a été engagée afin de créer une véritable « cité scolaire inclusive ». Le concours d'architecture est en cours pour sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- sollicitée par la commune, la Régie Auvergne Numérique a validé le projet d'extension du réseau de fibre sur les villages de Lachaux, Bord et Langlade. Nécessitant une participation communale, cette extension permettra à Vic le Comte d'être 100% fibrée d'ici 2023.
- après notre sélection comme « Petite Ville de Demain », le travail sur l'environnement et le cadre de vie s'amplifie. Véritable projet de territoire à 10 ans, l'élaboration du « Plan Guide » va s'engager cet été, en s'appuyant sur des temps de dialogue citoyen.
- outre la préparation des prochains rendez-vous culturels, un important travail de fond est engagé s'agissant de la valorisation du patrimoine. Espérons que Vic le Comte sera reconnue « Petite Cité de Caractère », permettant de donner de la visibilité et de l'attractivité à notre bourg historique !
- des investissements ont été décidés pour conforter la pratique du sport. Après le complexe tennistique livré en 2020, des travaux s'engagent dans les installations du judo (extension du dojo) et du foot (2ème terrain d'entraînement à Boste).

Je tiens à vous assurer de notre totale mobilisation. La lecture de cette nouvelle édition du Vic.info en donne quelques illustrations.

Maire de Vic le Comte

•••

1<sup>er</sup> Vice-président Mond'Arverne Communauté, Clermont côté sud, délégué à l'aménagement de l'espace, à la mutualisation et au tourisme

•••

Conseiller Départemental du Puy-de-Dôme

*Je vous souhaite un bel été !*

*Antoine Desforges*

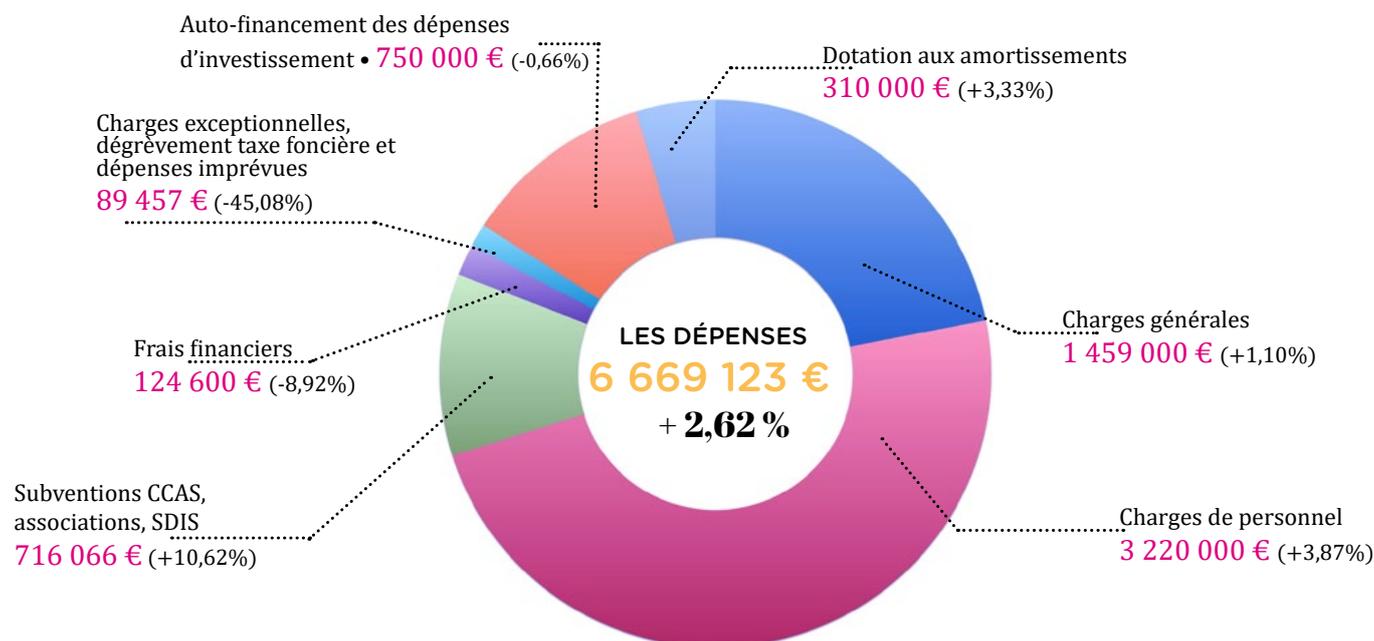
# Le budget 2021

Le budget 2021 a été adopté au Conseil Municipal du 08 avril. Il s'élève à 6 669 123€ en fonctionnement et à 4 090 591€ en investissement pour un budget total de près de 10,8M€ (soit une évolution maîtrisée de 2% par rapport à 2020).

Il est marqué par la réforme fiscale touchant directement les recettes puisque seule la taxe foncière est désormais perçue par la commune. L'impact de la crise sanitaire qui se poursuit se traduit par des dépenses supplémentaires

qui se pérennisent et par la difficulté à prévoir certains événements. La priorité est donnée à la maîtrise des dépenses en fonctionnement et à l'équilibre des projets structurants en investissement dans la limite des capacités annuelles.

## Le budget de fonctionnement



L'évolution des charges générales est maîtrisée malgré l'impact de la crise sanitaire (+30 000€) du fait d'économies réalisées par ailleurs (frais d'énergie, non réalisation de certains événements culturels, etc.).

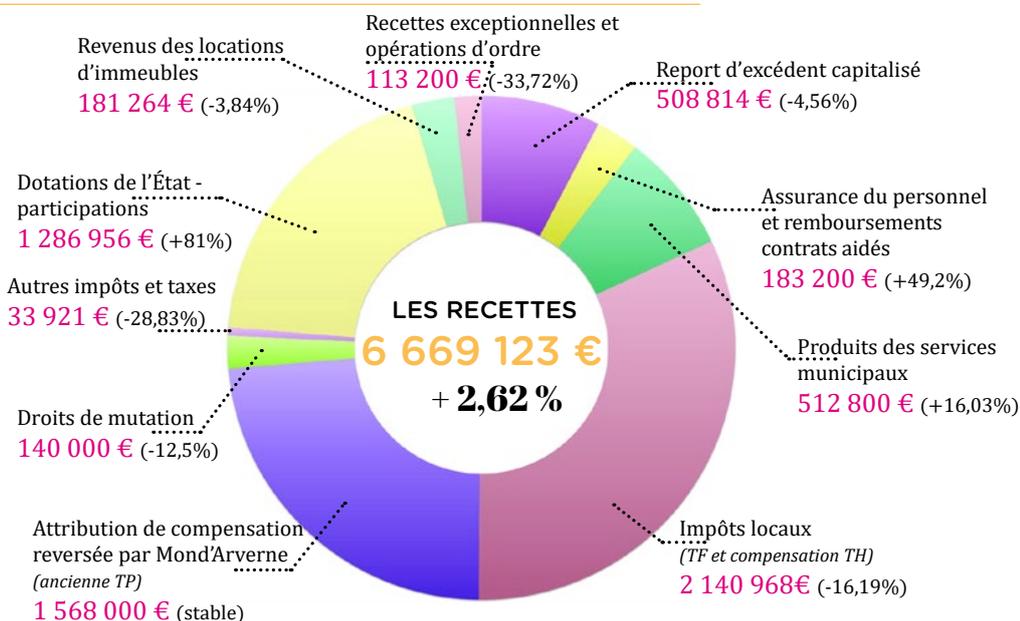
Les charges de personnel évoluent du fait du recrutement :

- de saisonniers supplémentaires au Centre Technique Municipal (CTM) pour l'entretien des espaces verts, en remplacement de prestataires extérieurs ;

- du chef de projet Petites Villes de Demain (financé à 75% dans le cadre de la convention Petites Villes de Demain), afin de mener à bien des missions de médiation de l'environnement et de centre-ville.

La principale modification des recettes concerne la fiscalité locale avec :

- la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation compensée par le transfert équivalent de la part départementale du foncier bâti ;
- l'abattement de 50% des bases de la taxe foncière pour les locaux industriels décidée dans le cadre du plan relance afin d'aider les entreprises, certes compensée par une dotation équivalente de l'État mais qui fait perdre à la commune son pouvoir fiscal.



## LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La CAF nette (Capacité d'Auto-Financement) est en diminution du fait du contexte sanitaire et du manque de recettes perçues en 2020 (produits des services, droit de mutation...) qui impactent défavorablement les résultats

de l'exercice 2020 comme pour d'autres collectivités. L'objectif est de revenir à une CAF équivalente aux moyennes de la strate en maîtrisant l'exécution des dépenses et en optimisant les recettes.

L'ensemble des ratios d'analyse financière est disponible sur le site internet pour plus de détails ([Onglet Votre Mairie – Le budget](#)).

# Le budget d'investissement

Plusieurs projets d'investissement sont engagés pour 2021 dans la continuité de l'exercice 2020 et pour la réalisation de nouvelles actions :

- le lancement des études pour la rénovation et la restructuration du groupe scolaire de Longues ;
- l'élaboration d'un plan guide communal pour répondre aux différentes problématiques de notre territoire sur 10 ans avec notamment la revitalisation des bourgs

et l'amélioration du cadre de vie ;

- l'adhésion au programme Petites Villes de Demain afin de bénéficier de moyens supplémentaires et d'un accompagnement via le poste de chef de projet et de médiation de l'environnement.

Certaines dépenses annuelles sont aussi à prendre en compte telles que :

- l'achat de matériels, mobiliers et équipements divers pour les services et les associations ;

- la rénovation des salles municipales et des bureaux en Mairie ;
- la modernisation des équipements informatiques dans les écoles et services communaux.

**Des dépenses essentielles au bon fonctionnement des services et aux besoins des administrés.**

## LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	
... ÉCOLE DE LONGUES	
Acquisition de terrains	180 000 €
Frais d'organisation du concours	60 000 €
Début étude maîtrise d'oeuvre	150 000 €
AUTRES AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX	
Agrandissement du Dojo	110 000 €
Entrée Sud de Longues : acquisition d'un terrain	10 000 €
Remise aux normes sécurité des bâtiments	30 000 €
Accessibilités espaces publics	10 000 €
Chemin du Paradis	282 000 €
Rue des Vignolettes-Chardonnay	255 000 €
Rue du 19 Mars	60 000 €
Aménagement d'un 2 <sup>ème</sup> Terrain d'entraînement de football	200 000 €
Étude Plan-guide	75 000 €
Maison médicale : achat de terrain pour création parking public	82 000 €
Maison France Service 1 <sup>ère</sup> phase (aménagement, petits travaux, accès PMR)	90 000 €
Circuits du patrimoine	48 000 €



## Les recettes

Les dépenses d'investissement sont financées par :

- des subventions de l'État, la Région, le Département et l'Europe : 980 992 € (mobilisées très fortement cette année)
- des dotations diverses : 370 150 € (FCTVA et Taxe d'Aménagement)
- des fonds propres : 1 060 000 € (prélèvement sur la section de fonctionnement et dotation aux amortissements)
- des cessions de terrains et d'immeubles : 218 000 €
- un emprunt : 715 000 € + 300 000€ de restes à réaliser de 2020

# Des actions

## ET DES PROJETS

### Le point sur les travaux

#### LES TRAVAUX TERMINÉS

##### Rue du 19 Mars



Le projet a consisté en la remise en état des voiries et réseau d'eaux pluviales existant, ainsi que l'aménagement de places de parkings normalisées et de traversées piétonnes sécurisées.

##### Chemin du Paradis



Les travaux d'aménagement de voirie, depuis la route de Clermont jusqu'au chemin de la petite Molière en cours depuis le mois de février sont désormais terminés en ce début d'été.

La tranche conditionnelle, correspondant à une longueur d'environ 100 mètres côté chemin de la petite Molière, sera réalisée lorsque les travaux de constructions des trois maisons nouvelles en surplomb seront achevés.

#### LES TRAVAUX EN COURS

##### École maternelle Elsa Triolet

La 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux de rénovation de l'école n'a pas pu s'achever en 2020 du fait de la crise sanitaire. Les travaux restants sont réalisés durant les vacances scolaires d'été 2021.

Cela concerne principalement :

- le changement de certaines menuiseries intérieures (*blocs portes et plinthes*)
- la mise en œuvre de doublages acoustiques sur murs et plafonds
- les travaux de peinture

##### Rue de Vignolat



La majeure partie des travaux d'aménagement est réalisée. Il restera à aménager le trottoir côté gauche en descendant suite à la dépose des anciens poteaux Télécoms par les services d'Orange.

#### LES TRAVAUX À COURT TERME

##### Création d'un 2<sup>ème</sup> terrain de foot

Un nouveau terrain d'entraînement de foot est créé aux normes réglementaires enherbé en lieu et place du terrain stabilisé actuel situé à A. Boste.

**Cout prévisionnel :**

**300 000€ HT**

*1<sup>ère</sup> tranche courant 2021 : création et terrassement - coût 200 000€ HT.*

*2<sup>de</sup> tranche en 2022 : finition et équipements - coût 100 000€ HT*  
État, Région, Département sont sollicités pour subventionner le projet.

##### Aménagement du secteur des Treilles

Rue du Chardonay et rue des Vignolettes à la suite des opérations d'habitat neuf réalisées sur ce secteur.

**Cout prévisionnel :**

**260 000€ HT**

*1<sup>ère</sup> tranche septembre 2020.*

*2<sup>de</sup> tranche été 2021 : pour finaliser l'ensemble des aménagements de surface.*

##### Agrandissement du Dojo

Le projet consiste en la réalisation d'un sas d'entrée et d'un espace de stockage. Il fait intervenir les différents corps d'état classiques du bâtiment.

**Cout prévisionnel :**

**90 000€ HT**

**Subventionnement à hauteur de 63 000€ attendu (Région, État)**

## LES TRAVAUX À MOYEN TERME

### Écoles de Longues

Projet d'extension/réhabilitation, les différentes phases :

- choix de la maîtrise d'œuvre au cours de cet été par voie d'un concours d'architectes
- phase d'étude sur la période 2021 - début 2022
- travaux prévus sur 2022-2025 avec notamment la création d'un nouveau bâtiment sur un terrain acquis par la commune et la réhabilitation des deux écoles.

### Étude Plan Guide

(Schéma Directeur d'organisation et de requalification du centre-bourg)

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée fin avril pour l'élaboration d'une étude générale sur le territoire durant l'année 2021. Une programmation d'aménagement et de revalorisation des espaces publics doit maintenant être définie afin de créer un cadre de vie répondant aux besoins actuels et à venir des habitants et usagers. Le programme portera des actions pour les 10 ans à venir.

### Piste cyclable

Les travaux d'aménagement d'une piste cyclable sécurisée reliant les bourgs de Vic et Longues sont en cours et devraient se terminer durant l'été. Ces travaux sont portés par le Département du Puy-de-Dôme.



### Sécurisation des espaces publics

Les études sur le déploiement d'un système de vidéo-protection sur l'ensemble du territoire communal sont en cours de finalisation. Les travaux, du fait de leur importance seront réalisés sur deux années, une première tranche début 2022 et une seconde sur 2023.

**Cout prévisionnel total :**

**250 000€ HT**

**Subventionnement à hauteur de 120 000€ attendu (Région, État)**

### Nouvel EHPAD

Les travaux de terrassement ont débuté fin juin 2020 sur la pointe du Parc Montcervier, lieu d'implantation du nouvel EHPAD de Vic le Comte.

Le rez de chaussé est actuellement terminé ainsi que la pose des huisseries sur la partie réservée à l'unité Alzheimer.



Le 1<sup>er</sup> étage doit s'achever pour le mois de juillet.

Le gros œuvre se terminera donc au cours de cet été.

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 ans, pour un montant d'environ 10 millions d'euros.



# Bilan d'expérimentation l'extinction de l'éclairage public

## LE DISPOSITIF MAINTENU

En novembre 2020, une expérimentation a été lancée s'agissant de l'extinction de l'éclairage public, sur l'ensemble de la commune de 23h à 5h.

Plusieurs objectifs ont motivé cette démarche : la réduction des effets négatifs sur la biodiversité ; la réalisation d'économies d'énergie bénéfiques pour la planète ; la réduction des coûts contribuant à la maîtrise budgétaire et l'impact réel de l'alternance jour/nuit sur notre santé.

Suite au bon déroulement de cette expérimentation, le Conseil Municipal a décidé en avril de poursuivre l'extinction de

l'éclairage public de manière durable. Par arrêté municipal, les modalités ont été affinées avec deux périodes distinctes, adaptables si besoin notamment lors d'événements exceptionnels :

- du 01/10 au 31/05, extinction de minuit à 5h
- du 01/06 au 30/09, extinction à 1h du matin sans rallumage

Pour compléter les effets positifs de l'extinction de l'éclairage public sur ces plages horaires ciblées, des investissements sont prévus sur plusieurs années afin de moderniser les dispositifs existants. Cela permettra de disposer de matériels toujours plus économes et plus propres,

avec la possibilité de réaliser des abaissements d'intensité sur certaines plages horaires, de réduire la consommation d'énergie et de mettre en place des procédés nouveaux (éclairages autonomes par alimentation solaire par exemple).



# Petite cité de caractère

## EN ROUTE VERS UN NOUVEAU LABEL

La commune s'engage dans la valorisation du patrimoine et le développement de l'attractivité touristique en s'inscrivant dans la démarche d'homologation "Petites Cités de Caractère".

Les cinq critères obligatoires de la Charte sont remplis :

- avoir un site patrimonial remarquable avec l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) pour le centre-bourg et Enval ;
- être commune de moins de 6000 habitants ;

- disposer d'un bâti de centre-bourg dense avec l'aspect de la cité ancienne architecturale conservée, témoin de son histoire ;
- porter un projet politique de réhabilitation et de restauration du patrimoine bâti ;
- mettre en place des stratégies de développement touristique.

Un dossier de candidature a été déposé en juin 2021. La commission d'homologation visitera la commune cet automne. Si la commune est sélectionnée, un plan d'actions pluriannuel d'une du-

rée de cinq ans sera établi dans le but de conforter l'image de Vic le Comte, comme "Capitale de la Comté d'Auvergne".

Cet engagement permet également à la commune de s'inscrire dans une démarche partenariale sur le territoire de la Comté afin de valoriser mutuellement le patrimoine ainsi que répondre ensemble aux enjeux culturels et touristiques.

De nouvelles subventions sont attribuées aux communes labélisées pour mener à bien l'ensemble de ces projets.



# Programme national Petites Villes de Demain

## SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION

Après la candidature de la commune en novembre 2020, la convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain a été signée en avril.

D'une durée de six ans, ce programme est porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du Plan de relance gouvernemental. 32 communes et la totalité des intercommunalités sont lauréates dans le Puy-de-Dôme qui fait par-

tie des départements de France les plus dynamiques dans ce nouveau dispositif naît en 2020.

L'adhésion permet à la commune de bénéficier d'un appui en ingénierie par le biais du recrutement d'un chef de projet financé à 75% mais aussi l'obtention d'outils, d'études et d'expertises pour des actions ciblées.

Un recrutement est en cours pour le poste de chef de projet - médiateur de l'environnement afin d'ac-

compagner la stratégie de revitalisation débutée sur Vic le Comte.

Prochaines étapes : la réalisation de notre projet de territoire au travers du "Plan Guide Communal", qui permettra la signature de la Convention d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), convention cadre qui listera les actions et moyens à déployer pour répondre au profil et aux besoins de notre territoire communal, en lien avec l'intercommunalité - Mond'Arverne Communauté.



# Programmation de la fibre dans les villages

Grâce à l'action de la Régie Auvergne Numérique et à l'engagement de la commune, plus de 91% des foyers sont raccordables à la fibre optique sur le bourg de Vic, Longues, Enval et Les Pétades. Si la commune est donc en avance dans le déploiement de la fibre, une partie du territoire rencontre toujours de réelles difficultés : les villages de Lachaux, Bord et Langlade.

Consciente des problèmes rencontrés par les habitants, la munici-

palité a sollicité la Régie Auvergne Numérique pour la réalisation d'une extension du réseau fibre. L'objectif est de répéter l'opération de complétude du service qui avait eu lieu en 2015 sur le périmètre de Longues, en finançant une extension pour les villages de Bord, Lachaux et Langlade (soit 188 logements).

À l'initiative de la commune, cette opération sera engagée en 2022 sous maîtrise d'ouvrage de la Régie Auvergne Numérique pour un

déploiement réalisé en 2023.

La participation de la commune pour les travaux a été fixée à hauteur de 50%, soit 235 000€, sur une opération estimée à 470 000 € HT. Suite au Conseil Municipal du 08 avril, une convention est en cours de signature avec la Régie Auvergne Numérique.

D'ici 2023, l'ensemble du territoire de Vic le Comte sera donc éligible à la fibre.

# Du nouveau

## DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

### Les changements

DEPUIS LE PRINTEMPS 2021

Une restructuration de plusieurs services a été réalisée ces derniers mois après certains départs ou changements de mission afin de répondre au mieux aux besoins des administrés :

#### SERVICE URBANISME

Pour vos demandes de travaux (déclaration préalable, permis de construire...) : contactez Virginie Johanel au secrétariat technique et urbanisme.



#### SERVICE VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET PATRIMOINE

Pour vos demandes de réservation de salles et de matériels, contactez Séverine Dupuy, service relations aux associations.



#### SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Assistante Vie scolaire et périscolaire :  
Nathalie Martin



#### RESTAURANT MUNICIPAL

Pascal Ponceau nouveau Chef de cuisine (anciennement en poste à l'EHPAD Résidence George Sand de Cournon d'Auvergne), remplaçant C. Roux qui a choisi de poursuivre sa carrière dans une autre collectivité.

# SICTOM Issoire-Brioude

## QUELQUES ÉVOLUTIONS



### Les consignes de tri évoluent !

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, 100% des papiers et emballages se trient dans votre bac jaune.

Le SICTOM s'engage afin de simplifier le tri et de limiter l'impact de notre consommation sur la planète. Ces nouvelles consignes permettent de préserver nos ressources naturelles en recyclant au maximum.

### Contact :

SICTOM Issoire-Brioude  
ZA de Vieille Brioude  
2 Les Redondes  
43102 Brioude  
04 71 50 32 92

[www.sictom-issoire-brioude.com](http://www.sictom-issoire-brioude.com)

### TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**NOUVEAU :**

POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, TUBES

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MEDICAMENTS ...

**N'imbriguez pas les emballages !**

**Toujours en VRAC !**

**TOUJOURS :**

CAHIERS, ENVELOPPES, LIVRES, CATALOGUES, JOURNAUX, PUBLICITÉS, SACS EN PAPIER

CARTONNETTES, BRIQUES, BOÎTES

FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES

### LES GRAINES DU SMVVA



Comme chaque année, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) a mis gratuitement à disposition des graines à semer. Ce dispositif permet d'embellir les pieds de mur et devant de maison collectifs avec des fleurs sauvages locales produites par l'ESAT des Cardamines à Veyre-Monton. Un fleurissement également bénéfique pour les insectes et abeilles.



# Le p'tit vicomtois

## Recycle

### POUR TES PETITES GRAINES !

Pour semer tes petites graines, tu peux utiliser des objets ou emballages recyclés. Quelques idées pour t'aider :

- des boîtes de conserve ou des moitiés de noix de coco, peuvent faire de jolis pots ;
- des gobelets en carton, des boîtes à œufs, des pots de yaourt en verre, des rouleaux de papier toilettes ou d'essuie-tout pliés à la base peuvent faire autant de pots à semis que nécessaire ;
- des barquettes en plastique, des bouteilles en plastique coupées en deux peuvent faire des petites serres.



## Penses-y!

POUR ARROSER TON POTAGER CET ÉTÉ, ENTERRE UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE PERCÉE DE PETITS TROUS AU PIED DE TES PLANTS, LAISSE LE GOULOT DÉPASSER POUR POUVOIR LA REMPLIR DE TEMPS EN TEMPS.

TU AURAS AINSI UN ARROSEMENT AUTOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE !

## Colorie-nous

### POUR DE JOLIES FLEURS COLORÉES



le bleuet

le chardon

la sauge

DEMANDE À UN ADULTE DE TE MONTRER CES FLEURS POUR RETROUVER LEURS COULEURS

# Vaccination COVID19

## Retour sur les centres éphémères



En avril et mai derniers, suite à la volonté du Gouvernement d'accélérer la campagne de vaccination à l'échelle nationale et en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), un centre de vaccination éphémère a pu ouvrir à l'espace Louis Paulet. Après une période de permanence téléphonique tenue par les élus pour la prise de rendez-vous, la première dose du vaccin Moderna a été effectuée pour 505 personnes les 8, 9 et 10 avril. La priorité a été donnée aux personnes de + de 75ans, dans un premier temps, puis à celle de +de 70 ans en fonction des rendez-vous restant.

La deuxième dose a été administrée pour les personnes ayant déjà bénéficié de la première, lors de l'ouverture du second centre les 10,11 et 12 mai. Une nouvelle opération de vaccination accessible dès 18 ans a également eu lieu pour la première dose début juin. La seconde dose étant programmée pour mi-juillet. Les rendez-vous ont directement été pris via Doctolib pour plus de 700 personnes.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette initiative : les professionnels de santé, les agents municipaux, les élus et les bénévoles du don du sang.



*Vous pouvez nous signaler toute personne vulnérable dont vous connaissez la situation difficile.*  
**N° INFO canicule :**  
**0 800 06 66 66 de 9h à 19h.**

## Personnes fragiles... inscrivez-vous !

En prévision de la saison estivale et du possible retour du plan canicule, un registre nominatif des personnes vulnérables, personnes âgées ou handicapées isolées à domicile, est constitué en Mairie comme chaque année. Il permettra, lors du déclenchement du plan canicule, de contacter les personnes figurant sur cette liste dans le cadre d'actions de prévention.

**POUR VOUS INSCRIRE  
OU INSCRIRE L'UN  
DE VOS PROCHES,  
MERCİ DE VOUS SIGNALER  
DIRECTEMENT EN MAIRIE AU  
04 73 69 02 12  
OU DE COMPLÉTER LES  
FORMULAIRES DISPONIBLES  
SUR [WWW.VIC-LE-COMTE.FR](http://WWW.VIC-LE-COMTE.FR)  
EN LES DÉPOSANT EN MAIRIE**



## Les Rendez-vous

## Âge'ilité

Organisée et animée par des kinésithérapeutes de l'Association KPAuRA, une campagne de prévention de la perte d'autonomie des seniors de plus de 60 ans va être lancée à Vic le Comte courant du mois de septembre.

Les Rendez-vous Âge'ilité débuteront par une conférence sur le

vieillessement et ses effets sur l'équilibre.

8 ateliers hebdomadaires d'une heure s'enchaîneront également autour de thématiques différentes afin de couvrir tous les aspects de la perte d'autonomie et d'améliorer celle-ci (parcours d'équilibre, sensibilité plantaire, transferts et

relevés, coordination cervico-oculaire, jeux de mémoire et coordination ...).

*Conférence (limité à 40 personnes) :*  
*le 10 septembre*

*8 ateliers (limité à 10 personnes) :*  
*le 24 septembre, les 1, 8, 15 et 23 octobre  
et 12, 19, 26 novembre*

**CONTACT & INSCRIPTIONS  
04 73 69 02 12  
OU  
[INFO.MAIRIE@MAIRIE-VIC-LE-COMTE.FR](mailto:INFO.MAIRIE@MAIRIE-VIC-LE-COMTE.FR)**



# À pas Comté

## La toute nouvelle crèche



Mond'Arverne Communauté a ouvert deux nouvelles structures pour l'accueil des tout-petits en ce début d'année, dont l'une à Longues située à proximité de la piscine Val d'Allier Comté.

Ce nouveau centre multi-accueil dont les travaux avaient débuté en juillet 2017 a ouvert ses portes le lundi 11 janvier 2021.

«À pas Comté» permet d'accueillir cinq places supplémentaires par rapport aux anciens locaux de l'espace Montcervier, soit un total de 32 places. La structure est également composée d'une salle d'activité pour l'antenne du Relais Assistants Maternels (RAM). Cet équipement a été réalisé avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

### Infos pratiques de la structure :

Multi-accueil «À pas Comté»  
Rue du Vignolat  
63270 Vic le Comte  
**04 73 69 08 09**  
**cma@mond-arverne.fr**



## Nouveaux horaires pour la médiathèque de la Comté

Depuis le 30 mars, la médiathèque a de nouveaux horaires d'ouverture :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h30-12h et 14h-18h

Jeudi : fermée

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 09h30-12h



### Attention Horaires d'été :

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Vendredi de 15h à 18h30

Samedi de 9h30 à 12h



Pour tout savoir sur le réseau de lecture publique :  
**<https://mediatheques.mond-arverne.fr>**

# Dans nos écoles

## Une adaptation de chaque instant

Toujours dans un contexte sanitaire particulier et évolutif, les écoliers, les personnels périscolaires et les équipes enseignantes ont dû s'adapter aux nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement au fil des mois.

Depuis le début 2021, une application rigoureuse des protocoles sanitaires est maintenue dans les quatre écoles de la commune afin de protéger les équipes éducatives et les enfants.

La situation devenant préoccupante au plan National, les écoles

ont dû fermer du 5 au 9 avril avec des cours assurés en distanciel à la maison.

Seuls les enfants des personnels prioritaires (selon la liste établie par l'État) ont été accueillis la semaine du 5 avril. Pour cela, des points d'accueil à l'école maternelle E. Triolet et à l'école élémentaire J. Prévert ont été organisés pour Vic le Comte et les communes alentours. Les services périscolaires étaient également assurés pour ces enfants le matin dès 7h15, le soir jusqu'à 18h30 et entre 12h et 14h avec repas.

Durant les vacances scolaires, l'antenne de Montcervier de Mond'Arverne Communauté a également accueilli les enfants prioritaires de 3 à 11 ans. Comme lors des précédentes fermetures des écoles, un guichet unique était en place afin de faciliter les contacts et inscriptions pour les parents.

Le retour sur le chemin des écoles s'est fait avec le respect strict du protocole sanitaire en place le 26 avril et le principe de fermeture complète des classes lorsqu'un seul cas positif est détecté.

## Les ateliers dans nos écoles

Lors de chaque pause méridienne, des ateliers sont proposés aux enfants des écoles élémentaires par les équipes d'animateurs.

Ces ateliers sont organisés en amont lors de réunions préparatoires des équipes pour chaque cycle (période entre les vacances scolaires). Le programme est ensuite défini en fonction des attentes des enfants, consultés par le biais de boîtes à idées ou de bilans réalisés avec eux. Il est également construit dans une volonté de leur proposer des ateliers variés et enrichissants avec des apprentissages différents, manuels ou autres.

Certains abordent d'ailleurs des sujets essentiels tel que le harcèlement.

Les animateurs formés ont à cœur de faire découvrir aux parents les ateliers confectionnés lors de la publication de petits journaux les présentant et diffusés sur le site internet de la commune ainsi que sur la page Facebook Vic.info.

La période de crise sanitaire se poursuivant, des précautions particulières sont prises afin que les ateliers regroupent uniquement les enfants d'une même classe et ce afin d'éviter les contacts et brassages sur ces temps d'animations particuliers.



- 1 - Activité danse • E. Triolet
- 2 - Affiche gagnante du concours contre le harcèlement • J. Prévert
- 3 - Panneau réalisé par les enfants • J. Prévert
- 4 - Carnaval • S. Delaunay
- 5 - Chasse aux oeufs M. Pagnol

# L'alimentation, un enjeu au quotidien

## DANS LES COULISSES DU RESTAURANT MUNICIPAL



L'équipe du restaurant municipal

Chaque jour sont confectionnés environ 500 repas scolaires et 50 repas livrés à domicile à destination des personnes âgées et vulnérables sur notre commune. Un partenariat supplémentaire avec Mond'Arverne Communauté permet de confectionner les repas des enfants inscrits aux ALSH les mercredis et durant les vacances scolaires.

Consciente de l'importance de ce service, l'équipe municipale s'est engagée afin d'assurer une alimentation saine et de qualité grâce à une nouvelle organisation de la cuisine centrale.

Dans le but d'observer et de respecter au mieux les directives de la loi Egalim, favorisant une alimentation saine, sûre et durable pour tous, les actions menées démontrent un engagement fort dans une politique d'alimentation de qualité et durable.

L'équipe de restauration favorise ainsi les achats en circuits courts et les produits de qualité issus de l'agriculture biologique. Elle développe le fait maison tout en luttant rigoureusement contre le gaspillage alimentaire. Les produits bios et locaux proviennent en particulier de la plateforme Agrilocal63 mise en place par le Conseil Départemental qui a pour rôle de mettre en relation les producteurs locaux avec les grands acheteurs comme les collectivités territoriales. Concernant les autres produits tels que la viande et le pain sont privilégiés les commerçants de Vic le Comte.

Les repas sont également servis dans des contenants réutilisables toujours dans un souci de protec-

tion de l'environnement et afin de réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire et ce d'autant plus que l'une des perspectives de la loi Egalim est l'interdiction de ces contenants pour la restauration collective des collectivités locales en 2025.

Aidées par l'intervention d'une diététicienne pour équilibrer les repas, les équipes de restauration et de service sont au cœur du processus. 12 agents en plus du chef de cuisine composent l'équipe du restaurant. Un nouveau chef de cuisine, Pascal Ponceau, a récemment rejoint l'équipe en place, donnant encore davantage l'impulsion vers une alimentation toujours plus saine.

L'éducation des enfants est également primordiale dans ce cheminement, l'alimentation étant indissociable de la protection de l'environnement. Plusieurs activités sont organisées dans les écoles à ce sujet tout au long de l'année pour éveiller les consciences des plus petits, leur apprendre à trier et recycler, à faire du compost ou encore à éviter le gaspillage alimentaire en réutilisant les restes ou en les donnant aux plus démunis. Les équipes en cuisine, les services périscolaires et scolaires sont ainsi animés par les mêmes objectifs : santé et alimentation, respect de l'environnement, plaisir à passer un bon moment de partage en se régalant.

Tels sont les engagements de l'équipe municipale, rendus possible grâce à la très forte mobilisation des agents.

## Plus d'infos sur la loi Egalim

<https://agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation>

# Programme culturel

## JUILLET-SEPTEMBRE 2021

### ••1<sup>ÈRES</sup> RENCONTRES CÉRAMIQUE ACTUELLE

**les 3 et 4 juillet**

10h-19h le samedi, 10h-18h  
le dimanche

En partenariat avec  
Matières d'Art

Place du Vieux Marché

Vente, démonstrations et ateliers



### ••500 ANS DE LA SAINTE-CHAPELLE

**du 4 juillet au 23 octobre**

Retrouvez toutes les dates en détails dans le livret  
consacré aux 500 ans de la Sainte-Chapelle

### EXPOSITION «LA SAINTE-CHAPELLE DE VIC LE COMTE, LE MESSAGE D'UN PRINCE DE LA RENAISSANCE»

Halle du Jeu de Paume

**Du 4 juillet au 31 août**

du jeudi au dimanche - 09h30-13h00 / 14h00-17h30

**et du 31 août au 26 septembre**

Samedi, Dimanche - 10h00-12h30/13h30-17h30

Visites commentées. Gratuit

Conception : Marc Bonhomme (ADVEP),  
Cyrille Fayolle, Claude Juge, Virginie Marchand  
(Archives Départementales du Puy-de-Dôme).

### EXPOSITION PHOTO "REGARDS SUR UN PATRIMOINE REMARQUABLE, LA SAINTE-CHAPELLE DE VIC LE COMTE"

**Du 4 juillet au 26 septembre**

En extérieur autour de la Halle du Jeu de Paume,  
place du vieux Marché, et devant la Médiathèque de  
la Comté. Gratuit

En partenariat avec Vic Déclic, section photo de  
l'Amicale Laïque.

Commissaire d'exposition : Philippe Haselbauer

### FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

Plusieurs concerts et une promenade musicale

**Du 5 au 8 août**

Tarifs : 12€ - Tarif réduit : 6€ - Pass Festival : 40€

Réservation sur Hello Asso au lien suivant :

<https://cutt.ly/festival-2021-comte-baroque>

Renseignements : 04 73 69 21 16 - 06 67 34 01 39

ou [festival.musiqueancienne@gmail.com](mailto:festival.musiqueancienne@gmail.com)

### CONFÉRENCE "FRANÇOIS 1<sup>ER</sup>"

**14 septembre 20h30** - Halle du Jeu de Paume

avec l'historien Didier Le Fur, éditeur français et spécia-  
liste de l'histoire moderne. Spécialiste de François 1<sup>er</sup>  
Gratuit. Dédicaces à la fin de la conférence

### CONCERT DE L'ORCHESTRE NATIONAL D'Auvergne

**17 septembre 20h30** - Sainte-Chapelle

Réservation obligatoire en Mairie à  
[info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr)

ou au 04 73 69 02 12 Gratuit

Direction : Takashi KONDO

Flûte traversière : Gladys AVIGNON

En partenariat avec le Lions Club de Cournon Rives  
d'Allier

### RANDONNÉE

#### «LA MARCHÉ DES DEUX PRINCES»

**19 septembre 9h** - place du vieux marché

Gratuit

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine  
marche reliant la Sainte Chapelle au Château  
Lachaux Montgros

Avec la participation des Archers de la MLC de Bil-  
lom, des ensembles de l'Orchestre d'Harmonie de Vic  
le Comte, de l'école de musique Mond'Arverne Comté.

Réservation obligatoire

Eliane Chossidière : 06 88 22 78 91

ou [elianechossidiere@hotmail.fr](mailto:elianechossidiere@hotmail.fr)

Monique Robert : 06 68 53 65 62

ou [momo.robert63@gmail.com](mailto:momo.robert63@gmail.com)

Manou Courtesseyre : 06 14 75 01 21

ou [marinette.courtesseyre@wanadoo.fr](mailto:marinette.courtesseyre@wanadoo.fr)

En partenariat avec l'association Renaissance du  
Château de La Chau-Montgros.

### CONFÉRENCE "POUR LA GLOIRE OU LE SALUT ? LES COLLÉGIALES CAS- TRALES ET SAINTES-CHAPELLE À VO- CATION FUNÉRAIRE."

**21 septembre 20h30** - Halle du Jeu de Paume

avec Julien Noblet, Historien de l'Art et Archéologue  
ayant rédigé une monographie sur la Sainte-Cha-  
pelle de Vic le Comte

Gratuit. Dédicaces à la fin de la conférence

### UN JOUR EN RENAISSANCE

**26 septembre**

centre-bourg ancien de Vic le Comte

Animations variées et gratuites toute la journée  
dans le centre bourg ancien de Vic le Comte avec la  
présence de plusieurs troupes de spectacle : Vaga-  
rem, Pescaluna, Camerata Brivatensis et Belli Mercat-  
tor. Petits et grands pourront profiter d'un carrousel  
médiéval.

Interventions des Ensembles de l'Orchestre d'Har-  
monie et des Élèves de l'École de musique Mond'Ar-  
verne Comté. En partenariat avec SOIRS DE FETES  
Centre France.

## CONFÉRENCE "DE LA LOIRE À VIC LE COMTE, ART ET POUVOIR À LA COUR DE FRANÇOIS 1<sup>ER</sup> VERS 1520"

**28 septembre 20h30**

Halle du Jeu de Paume

avec Guillaume Frantzwa, Conservateur du patrimoine au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Gratuit

En octobre, randonnée «La Ronde des Comtes» et concert de clôture par l'Orchestre d'Harmonie.

### ••LIVES DU COMPTOIR

Un groupe musical à proximité des terrasses des cafés et restaurants de la commune tous les vendredis

**du 9 juillet au 27 août** - 21 h

### ••FÊTE DU 14 JUILLET

**Mardi 13 juillet**

**21h45** retraite aux flambeaux accompagnée de l'Orchestre d'Harmonie de Vic. Départ de la Mairie jusqu'au stade André Boste

**23h** stade A. Boste spectacle pyrotechnique

**Mercredi 14 juillet**

**10h45** place de l'Hôtel de Ville, cérémonie officielle et défilé

### ••CINÉ SOUS LES ÉTOILES

#### LE SENS DE LA FETE

Long métrage français - comédie

**Mercredi 21 juillet**

21h30 • Projection en extérieur

Parc Montcervier, rue J. Mouly • Entrée gratuite

En partenariat avec Ciné Parc « LES TOMBÉES DE LA NUIT »

Soirée hommage à Jean-Pierre Bacri.

Public : Adultes et adolescents



©Thibault Grabherr 2017 Quad+Ten Ten Films Gaumont  
Tf1 Films Production Panache Productions La Compagnie  
Cinématogra



## LA LA LAND (VF)



©SND

Long métrage américain - comédie musicale

**Mercredi 4 août**

21h30 • Projection en extérieur

Parc Montcervier, rue Jean Mouly

Entrée gratuite

En partenariat avec Ciné Parc « LES TOMBÉES DE LA NUIT »

Public : Adultes et adolescents



### ••EXPOSITION

**"PARALLÈLE - CONFRONTATION DE MATIÈRES"**

Toujours à voir au Trampoline **jusqu'au 14 août 2021**

Quatre artistes engagés Roger Benoit, Thomas Louineau, Ydal Raivac et Marrit Veentra pour quatre matières naturelles à redécouvrir : bois, végétal, terre et textile.

### ••EXPOSITION

**"RÉSONNANCE"**

**du 7 septembre au 29 octobre**

5 artistes face aux Vertus Cardinales et Théologales

©NightWalk • Dechabannes

### LES TEMPS FORTS DE L'EXPO : RÉSIDENCE

**Du 21 au 25 Septembre** de 10h-19h

Sur le parvis du Trampoline, assistez in situ à la création d'une sculpture par la designer métal Nes.

**ATELIERS PHOTOGRAPHIQUES**, association Sténopé

« Portraits de mots » : accompagnez par un professionnel, prêtez-vous à l'interprétation d'une Vertu grâce au médium photographique. Sur inscription préalable, 8 participants max.

**ATELIERS ENFANTS** (8/12 ans)

**mercredis 22/09 et 03/11** de 14-16h

Ateliers jeunes/adultes **samedis**

**02/10 et 23/10** de 14-16h

Interlude musical le **18/09** de 14h-18h

Par intermittence au cours de l'après-midi, grâce à des pièces musicales écrites et interprétées en live par Malik Adda.

## Une convention de mécénat

## avec la Banque de France

Depuis plusieurs années, la mairie, la Banque de France et le Comité Social et Economique ont tissé un partenariat pour l'utilisation des installations sportives de la Banque de France à Longues, dont la commune assure la gestion. Celles-ci devant être détruites dans le cadre du transfert de l'imprimerie et du centre fiduciaire de Chamalières à Longues, la commune a dû élaborer un projet de reconstruction d'installations sportives. La réalisation du complexe tennistique à proximité de la piscine Val d'Allier Comté à Longues a été la première étape.

Dans cette optique, la Banque de France a été sollicitée par la Mairie afin de participer financièrement au projet de reconstruction des installations associatives et sportives, selon une programmation pluriannuelle.

Un don de 200 000 € a donc été décidé par la Banque de France, dans le cadre d'une convention de mécénat d'une durée de 5 ans. En contrepartie, des créneaux disponibles dans les salles communales seront proposées aux associations sportives et culturelles de la Banque de France, au cours des 5 prochaines années.

## Suivez-nous !



Abonnez-vous à toute l'actualité culturelle :

[www.facebook.com/sortiravic](https://www.facebook.com/sortiravic)



[www.facebook.com/letrampoline](https://www.facebook.com/letrampoline)



*En feuilletant les archives...*

## Le vin à Vic le Comte une longue histoire



Nous imaginons fort mal la place que tient le travail de la vigne dans la vie quotidienne des vicomtois d'hier. Le promeneur découvrira au détour d'une rue ces maisons de vigneron typiques, avec caves et cuvages, surmontées de l'habitat que dessert un escalier protégé d'un auvent. Il observera dans la nef de l'église Saint-Pierre, la statue de saint Verny, saint patron des vignerons, revêtu de la casaque, serrée d'une large ceinture, d'une culotte bouffante (la braye en Auvergne), de guêtres et coiffé d'un chapeau. Il tient une grappe de raisin, la serpette, la besace, le tonnelet de vin dit bousset. Son chien l'accompagne. Saint Verny rappelle cette dévotion qui se développa considérablement au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce saint intercesseur devait intervenir pour que les vendanges soient bonnes.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreux terroirs de la paroisse de Vic le Comte sont plantés de vignes. On suppose qu'à cette époque, la vigne couvre une surface de plus de 400 hectares. Chaque année, l'assemblée de la ville nomme des « gardiens préposés à la conservation des vignes ». Ils sont chargés par la communauté d'empêcher les maraudeurs ou les animaux de « picorer » les raisins. Certaines années, les aléas climatiques sont terribles. Ainsi, la grêle du 28 mai 1595 abîme les vignes alors que les Vicomtois sont déjà ruinés par les deux sièges de la Ligue. L'année 1732 est également catastrophique. Dominique Montaigne, avocat au parlement, écrit au duc de Bouillon afin de l'informer des difficultés :

« Je dois vous dire, Monsieur, que mardi dernier, 12 du présent, la gresle tomba ici grosse comme des œufs de pigeon et même de poule, et en si grande quantité qu'elle ne laissa pas le cinquantième de la

vendange qu'on espérait ».

Les années noires se succèdent : 1737, 1740, 1750, 1758, 1765, 1768, 1770. Les historiens parlent d'un « petit âge glaciaire ». Des études d'Emmanuel Le Roy Ladurie démontrent que la rigueur des hivers s'installe autour de 1550 et s'achève vers 1850. Les conséquences pour la vigne sont graves : risque de gel des ceps, pluviosité excessive en été etc.

Un attédissement du climat s'observe dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'une manière générale, la consommation de vin augmente. On estime la consommation, à Paris à la veille de la Révolution, à environ 100 litres par personne et par an. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la Révolution industrielle et l'apparition de la classe ouvrière, cette consommation augmente encore. À Vic le comte, le vignoble s'étend. La proximité de l'Allier est un atout. Une grande partie de la production emprunte la voie d'eau pour l'exportation. Des sapinières transportent hors de la province la plus grosse part de la production. À l'apogée du trafic, on en recense jusqu'à 8000. Entre 20 et 30 bateaux transportent quelques 200 000 tonnes de marchandises par jour !

La construction de la ligne de chemin de fer Nevers-Brassac commence dès 1846 et s'achève en 1857. Vic le Comte est à 10 heures de Paris. La gare installée à 5 kilomètres du bourg donne naissance à Longues. De plus, après une période de bas prix du vin dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, on enregistre une augmentation spectaculaire : un hectolitre de vin arrive à se vendre 30 francs soit l'équivalent de 2 hectolitres de blé. On plante alors beaucoup.



Statue de St Verny • Ste Chapelle de Vic le Comte



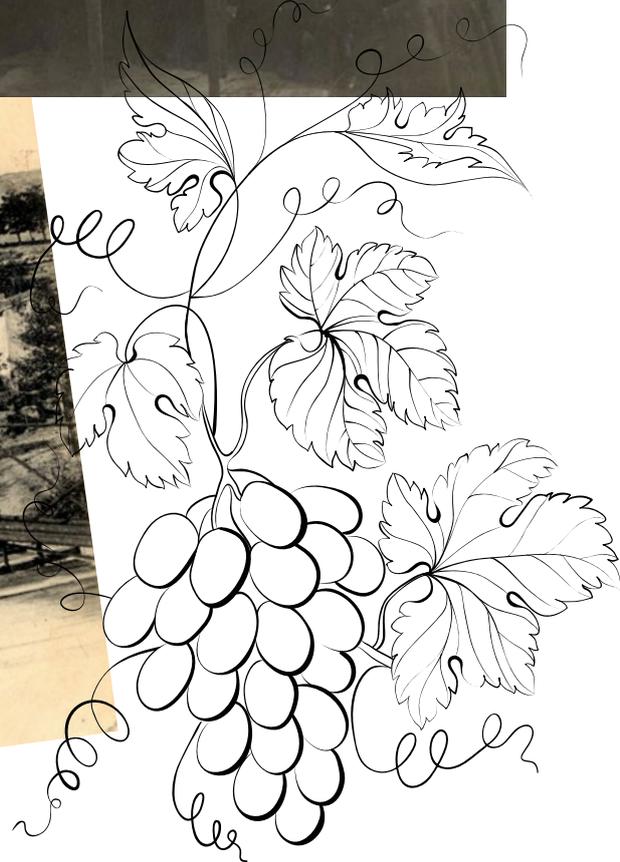
Le vignoble vicomtois connaît de ce fait une prospérité remarquable. Dans un premier temps, l'invasion du phylloxéra fait la fortune des vignerons auvergnats. Cet insecte, puceron qui injecte une salive toxique dans les racines, provoque la mort des ceps. La maladie apparaît dans le Gard en 1865 et se répand rapidement. En 1885, les deux tiers des vignes françaises sont détruits. La production tombe de 85 millions d'hectolitres à moins de 30 millions. Le prix du vin augmente. Or, le mal ne se répand pas en Auvergne. Toutefois, le Préfet s'inquiète d'une éventuelle infection et nomme en 1878 Guyot-Lavaline, maire de Vic le comte, membre du comité d'études et de vigilance de l'arrondissement de Clermont.

En 1884, le phylloxéra est signalé à Brioude puis à Saint-Germain-Lembron. Bientôt, le désastre est général. En 1894, le Conseil Municipal de Vic le Comte écrit que « la population est vivement émue de la situation précaire de son territoire vignoble par le fait de la propagation du phylloxéra. Il y a lieu d'examiner en se renseignant auprès de M. le professeur d'agriculture du Puy de Dôme, quels sont les moyens à employer pour tâcher d'enrayer ce fléau ».

Les moyens : planter des ceps américains et greffer dessus des plants français. Entre temps, les vignes du midi, attaquées plus tôt, se sont reconstituées et suffisent à alimenter tout le marché français : leur vin supplante le vin auvergnat à Paris. Et pour aggraver la situation, une attaque du mildiou, un champignon, anéantit la récolte de 1910 ! Puis, la Première Guerre Mondiale entraîne l'abandon de vignes faute d'exploitants. Enfin, à partir de 1919, de nombreux vignerons vicomtois vont travailler en usine notamment à la nouvelle papeterie de la Banque de France qui s'implante alors sur la commune. Le travail de la vigne semble alors destiné surtout à l'autoconsommation.

Après tant d'épreuves passées, le vignoble vicomtois connaît aujourd'hui, une belle résurrection. Il offre des vins de grande qualité grâce au travail passionné de vignerons qui savent faire vivre l'art de la vigne. L'image du vin auvergnat est en pleine mutation, apprécié comme un vin de petite production et de caractère, arborant fièrement une AOC depuis 2010.

*Ci-dessous : La promotion des vins d'Auvergne au pied de la tour Eiffel en présence d'Antoine Fabre, pharmacien, maire de Vic-le-Comte de 1888 à 1912, député radical socialiste du Puy-de-Dôme, conseiller général et président de la fanfare.*



# Hélène

COMBRONDE

## Une déco

HATYPIC !

**Hatypic est le nom de l'atelier de pierre de lave émaillée créé par Hélène Combronde et basé sur la commune à la sortie de Longues, en direction de Sainte-Marguerite. C'est son goût pour la décoration et le fait d'habiter aux pieds des volcans d'Auvergne qui l'a conduite à dépoussiérer la pierre de lave.**

Son souhait est d'explorer la matière et de la mettre en lumière grâce à une large palette de couleurs en s'approchant au plus près des envies des clients. « *J'ai ouvert mon atelier avec l'idée d'apporter une touche moderne à une discipline classique. Cette pierre naturelle m'inspire et appelle les couleurs pour créer des pièces sur mesure* ».

Ses qualités techniques font de la pierre de lave un matériau très intéressant pour les aménagements intérieurs et extérieurs. Elle est très résistante, supporte aussi bien le chaud que le froid et ouvre un champ d'application très vaste pour les particuliers (plaques de

maisons, crédences et plans de travail, tables et consoles pour l'intérieur et le jardin, funéraire...) comme pour les professionnels (plaques professionnelles, trophées, plaques commémoratives, jalonnements pédestres ...).

La lave émaillée offre l'avantage de respecter la nature et de résister à l'épreuve du temps - celui qu'il fait comme celui qui passe. Un bon moyen aussi de lutter contre l'obsolescence programmée. Chaque pièce est modulable de par sa dimension et la personnalisation du décor. Les décorateurs ont d'ailleurs eux aussi redécouvert cet artisanat porteur du geste qui permet des pièces uniques pour s'adapter à leurs univers. L'atelier a eu la chance dernièrement de fabriquer du mobilier pour un hôtel cinq étoiles réputé à Paris et, avec d'autres projets en cours, espère ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Vous l'aurez compris, si vous ne connaissez pas l'atelier, il est temps de venir le découvrir...

©IRIS

HATYPIC DESIGN  
HATYPIC

LAVE EMAILLEE CONTEMPORAINE



**ATELIER  
HATYPIC**

sur rendez-vous  
Chemin des charbonniers  
63270 Vic le Comte

06 75 83 46 19  
[www.hatypic-design.fr](http://www.hatypic-design.fr)



# État civil



État civil arrêté au 1<sup>er</sup> Juin 2021

## Mariages

10/04/2020 : Catherine JAUMARD & Didier MARTIN

17/04/2021 : Céline LAFAYE & Nicolas PEREIRA

## Pacs

13/01/2021 : Audrey GUBERT & Robin COUVE

29/01/2021 : Marina MAGNE & Sébastien MASCLAUX

11/03/2021 : Justine BOURGUIGNON & Romain BARTHOU

21/05/2021 : Eloïse GRANJON & Alexandre SEYT

## Décès

17/01/2021 : Frida VUILLERMET dit CHARBONNOZ  
née MORAWIEC

19/02/2021 : Colette CHOUVY  
née BOURASSET

06/03/2021 : Josette POUGHEON  
née BORSATO

16/03/2021 : Jean PATAUX

26/04/2021 : Gloria VIEIRA  
née PEREIRA

26/04/2021 : François CLÉMENT

27/04/2021 : Alain VARNAS

## Naissances

20/12/2020 : Chtarna GUÉRIN

28/12/2020 : Charles RAYNAUD

02/01/2021 : Agathe GILLET

11/01/2021 : Julian MASCLAUX MAGNE

01/02/2021 : Naëlle GRENETIER

05/02/2021 : Paul CATALAN

23/02/2021 : Kassim GAÏCHE

26/02/2021 : Jules BOYARD

09/03/2021 : Soumaya NANOUCHE

21/03/2021 : Kassim BLIÉS

30/03/2021 : Roméo DÉCOMBE

13/04/2021 : Gwenaël JOUY

16/04/2021 : Léonie TOSOLINI

30/04/2021 : Mathilde BOYER

04/05/2021 : Paulin STIMMESSE

07/05/2021 : Roxane BARTHOU

08/05/2021 : Nathan MENIGAUD

19/05/2021 : Sidonie QUINONERO

21/05/2021 : Amel FERROUJ

22/05/2021 : Eléna CHANONY

# Des infos

## PRATIQUES

### Du nouveau

### pour le Locavor



Depuis avril, le Locavor de Vic' a repris du service avec de nouvelles modalités. Toujours dans l'objectif de proposer des produits sélectionnés et de valoriser les producteurs locaux ainsi que les circuits courts, le Locavor sensibilise également à la saisonnalité de la consommation, à la diminution de la pollution par les transports et les emballages. Une centaine de producteurs proposent désormais leurs produits. Vous pouvez vous inscrire gratuitement, sans engagement ou obligation d'achat sur [locavor.fr](http://locavor.fr)

### Conditions de retrait

une nouvelle adresse  
avec parking à proximité :  
**56 place Saint-Jean**  
retrait les vendredis  
de 17h30 à 20h

Retrouvez-le sur facebook  
[/locavorviclecomte/](https://www.facebook.com/locavorviclecomte/)

### Élagage des arbres arbustes et haies

Les articles 670 à 673 du Code Civil s'appliquent dans ce domaine en l'absence de réglementation locale spécifique comme c'est le cas sur notre commune.

Concernant les haies en limite séparative à l'intérieur de propriété, celles-ci doivent être implantées à distance de 50cm si elles sont inférieures à 2m de haut ou à 2m minimum de distance si

elles dépassent 2m de hauteur. L'entretien, la taille et l'élagage des arbres, arbustes et haies sont obligatoires.

En limite de voirie communale, les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage pour toutes branches ou racines s'avancant sur la voie publique.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police (*Code Général des Collectivités*

*Territoriales; Art. L2212-2-2*), le Maire peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres portant atteinte à la commodité du passage. En effet, ceux-ci peuvent nuire à la sécurité des piétons circulant sur le trottoir mais également à la visibilité des automobilistes dans certains cas. Merci donc de bien respecter ces mesures essentielles.

### C'est nouveau à Vic le Comte

#### AB Vintage Débarras



Débarras maison, appartements, greniers, caves, locaux...  
Devis rapide et gratuit  
**M. Mouffok A.**  
06 26 82 20 44  
[abvintage63@gmail.com](mailto:abvintage63@gmail.com)

#### Guillaumeln



Développeur web  
**M. Nicolas Laurecena**  
07 49 09 53 48  
[guillaumelndev@gmail.com](mailto:guillaumelndev@gmail.com)  
[www.guillaumeln.fr](http://www.guillaumeln.fr)

#### La bulle canine



Salon de toilettage mobile  
**Mme Alicia Bourguignon**  
Vic le Comte et ses environs (30km)  
06 68 54 29 37  
[contact.labullecanine@gmail.com](mailto:contact.labullecanine@gmail.com)  
[la-bulle-canine.wixsite.com](http://la-bulle-canine.wixsite.com)

# Ils ont la parole

## Majorité

AVEC VOUS, AGISSONS

*Vicomtoises, Vicomtois,*

Ces derniers mois n'ont pas permis d'organiser beaucoup d'évènements sur la commune. Nous avons été contraints dans la préparation et la mise en œuvre de nos projets liés à notre ambition en matière de culture, de patrimoine et de soutien à la vie associative, tous secteurs confondus.

Les perspectives plus optimistes de l'été nous laissent espérer en la possibilité de nous retrouver pour des temps de culture, de sport et de festivité. Nous faisons le pari de proposer une véritable programmation culturelle estivale,

avec des manifestations variées et de qualité aux vicomtois et visiteurs. Dans les prochains mois, de nombreux évènements autour des "500 ans de la Sainte Chapelle" auront lieu.

Parmi les enjeux de l'année, la candidature au label Petites Cités de Caractère permet de s'engager activement et durablement dans une démarche de sauvegarde et de préservation du patrimoine tout en conciliant le développement de la commune à travers une marque touristique de qualité et attractive.

Facebook : @avecvousagissons

Antoine Desforges	Delphine Cousinié
Cécile Durand	Elodie Pineau
Laurent Bégon-Margeridon	Gilles Paulet
Valérie Dupouyet-Bourduge	Danielle Vasson
Cyrille Fayolle	Jean-Paul Alary
Catherine Fromage	Axel Wimmel
Jean-Yves Galvaing	Cendrine Allais
Eva Cubizolles	Stéphane Maury
Jean-Claude Areste	Robert Delabre
Bernard Brun	Audrey Granet
Annie Seys	Thomas Heyraud
Patricia Chaput	

## Opposition

SOYONS VIC

*Cher(e)s Vicomtois(e)s,*

Le début d'année a été marqué par le traditionnel vote du budget précédé par le résultat de l'exercice 2020 et le débat d'orientation budgétaire. Nous avons pu constater que la capacité d'autofinancement est en baisse régulière depuis plusieurs années et au terme de cet exercice atteint un niveau inquiétant. L'argument de la crise sanitaire ne peut pas être la seule explication.

Nous avons également mis en évidence que depuis 3 ans les dépenses de fonctionnement

augmentent 2 fois plus vite que les recettes et cela malgré l'incertitude sur l'évolution des dotations de l'État dans les années à venir.

Cette situation doit inciter à une grande prudence, à une gestion responsable des finances de notre commune et à la maîtrise des dépenses.

Nous avons fait part de nos inquiétudes à la majorité, nous espérons avoir été entendus.

Facebook : @soyonsvic

Paul Brault  
Dominique Scalmana  
Catherine Daffix-Raynaud  
Jean-François Blanc  
Pierre Secrétant

## Opposition

Je vous souhaite un bel été en espérant que nous pourrons enfin nous retrouver pour le 14 juillet et ainsi célébrer, unis, la liberté, l'égalité et la fraternité.

stephaniepicard2020@gmail.com  
page Facebook : Stéphanie Picard Conseillère municipale

Stéphanie Picard

# Mond'Arverne Tourisme



## Nos points infos

### ANTENNE DE VIC LE COMTE

Halle du Jeu de Paume

**Du 3 juillet au 29 août :**

du jeudi au dimanche  
de 9h30 à 13h • de 14h à 17h30

**Du 30 août au 19 septembre :**

le samedi et le dimanche  
de 10h à 12h30 • de 13h30 à 17h30

### ANTENNE D'AYDAT

Sauteyras, bd du Lac • Aydat

**04 73 79 37 69**

**En juin et septembre :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 • de 14h à 17h30  
week-ends et jours fériés  
de 9h30 à 12h30 • de 14h à 17h30

[www.mondarverne.com](http://www.mondarverne.com)

[Facebook.com/MondarverneTourisme](https://www.facebook.com/MondarverneTourisme)

**En juillet et août :**

du lundi au samedi  
de 9h30 à 19h en continu  
dimanche et jours fériés  
de 10h à 13h • de 14h à 18h

